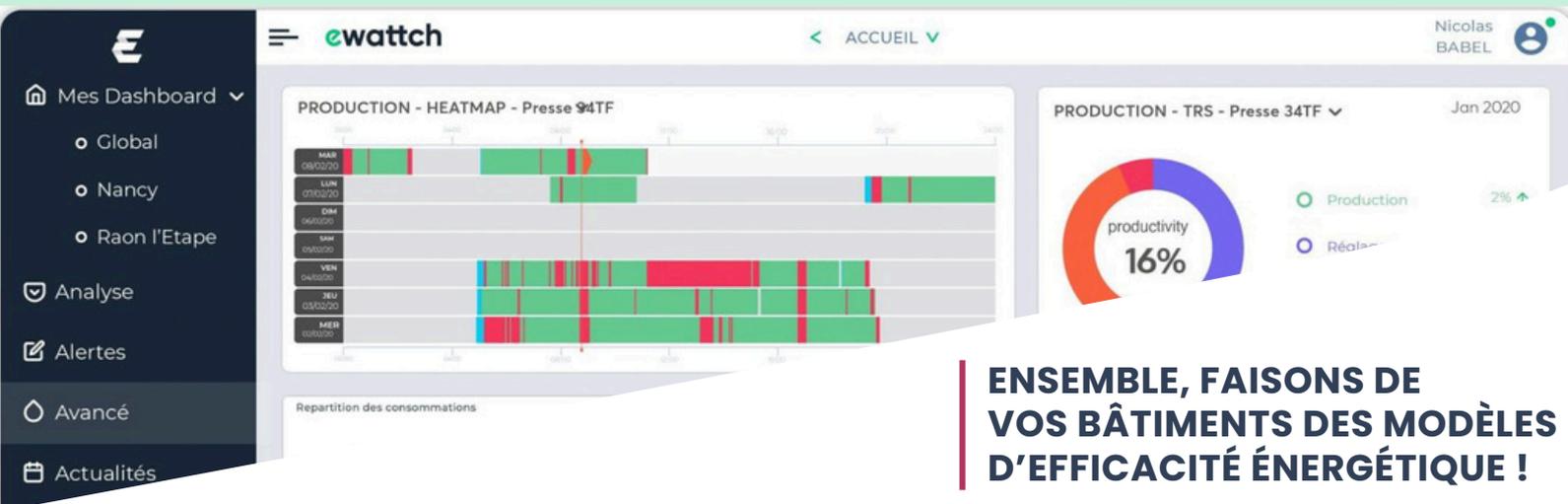


# MAÎTRISEZ VOS FACTURES ET PILOTEZ VOS ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES GRÂCE AU MONITORING ÉNERGÉTIQUE



## MONITORING ÉNERGÉTIQUE

CONTEXTE?

Dans un contexte de hausse continue des coûts énergétiques, la réduction des consommations est devenue cruciale, notamment pour les bâtiments assujettis au Dispositif Eco Energie Tertiaire, qui doivent réduire les consommations de 40% d'ici 2030. De plus, le Décret BACS impose l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments dès 2025 si la puissance de leurs installations de chauffage dépasse 290 kW et dès 2027 si elle dépasse 90 kW. Pour répondre à ces exigences, le SYDEC propose une nouvelle prestation de Monitoring Énergétique.

### QU'EST-CE QUE LE MONITORING ÉNERGÉTIQUE PROPOSÉ PAR LE SYDEC ?

Il s'agit de systèmes de comptage d'énergies, de collecte de données et de commandes automatiques installées sur les équipements énergétiques, tels que le chauffage, climatisation, éclairage... selon les besoins de la commune.

Il est visualisable et pilotable à distance via une interface internet, simple et conviviale afin d'être accessible à tous, à un coût acceptable et sans travaux.



### COMMENT LE SYDEC PEUT-IL VOUS ACCOMPAGNER ?

- A partir de septembre 2025, un accord-cadre piloté par le SYDEC permettra la fourniture, pose et intégration de systèmes de Monitoring Energétique pour le compte des collectivités.
- La communication sur les sites concernés se fera via un réseau privé LoRaWAN, technologie sans fil fiable et sécurisée, garantissant une surveillance en temps réel de vos installations.

